

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 103 / Septembre 2019

ensemble



Un parrainage pour
voir plus loin

P. 12

Garantir la stabilité
et la relation

P. 4

03 —

Événement

ACTION ENFANCE fait son cinéma : L'aventure continue !

04 —

Dossier

Garantir la stabilité et la relation

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Zoom sur la Vienne

12 —

Situation éducative

Un parrainage pour voir plus loin

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

Un dispositif départemental de Protection de l'enfance



FRANÇOIS VACHERAT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'ACTION ENFANCE

De nouvelles perspectives

Le premier semestre 2019 a été riche en nouveautés pour la Fondation. Les appels à projets, remportés successivement en Gironde, puis en Indre-et-Loire, nous permettent d'ouvrir un Village d'Enfants provisoire près de Chinon dès cette rentrée destiné à accueillir 30 enfants dont la situation commandait qu'ils fussent placés au plus vite.

Parallèlement, un nouveau Village d'Enfants est en préparation à Sablons, près de Libourne. Le terrain est acheté et nous sommes au stade de la sélection du promoteur. Cet établissement accueillera 54 enfants de manière provisoire dès l'été 2020 avant une livraison définitive en 2021.

Une nouvelle formule de service d'accompagnement de sortie de placement, renommée ACTION+, a fait ses débuts, renforcée d'une équipe de six accompagnateurs couvrant l'ensemble de nos départements d'implantation, afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes issus de nos Villages et Foyers.

Autant de projets qui ont vu le jour grâce aux Départements, plus nombreux, qui continuent à nous faire confiance mais aussi grâce à la générosité de l'ensemble de nos bienfaiteurs, donateurs et partenaires privés, sans lesquels ces investissements ne pourraient être réalisés.

Nous avons eu le plaisir, début juillet, de recevoir la visite d'Adrien Taquet, secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, au Village d'Enfants d'Amboise et de Perrine Goulet, députée et rapporteure générale de la mission d'information sur l'Aide sociale à l'enfance, au Village d'Enfants de Villabé, qui ont souhaité se rendre compte de la mission d'ACTION ENFANCE sur le terrain.

Avec ce numéro de *Grandir*, dont le dossier vous présente les orientations stratégiques d'ACTION ENFANCE pour les cinq prochaines années, nous vous adressons, comme chaque année, notre Rapport d'activité portant l'Essentiel et les comptes 2018 de notre Fondation.

La rentrée s'ouvre sur de nouvelles perspectives pour tous et principalement pour les enfants accueillis près de Chinon. Nous nous attachons à suivre l'intégration et le bien-être de chacun dans sa vie personnelle et scolaire.

Je souhaite aux enfants, aux équipes de la Fondation ainsi qu'à vous tous, une bonne rentrée. ✕



12

Un parrainage pour voir plus loin

Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 /

Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsable éditoriale** : Isabelle Guénot.

Rédaction : Dominique Ortin-Meaux, Sophie Costes, Isabelle Guénot, Julie Basset.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, iStock, X. Renauld, C. Launay, M. Adami, C. Lartige, A. Masson, Ministères Sociaux/DICOM/Guillaume SOUVANT/SIPA.

Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Lonsdale-Unédite.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2019. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Trésorier : Bruno de Charentenay

Secrétaire : Alain David

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Marie-Emmanuelle Hochereau, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

28, rue de Lisbonne

75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du don en confiance : www.comitecharte.org

L'aventure continue !

Bilan très positif pour la 2^e édition d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma », un projet fédérateur qui fait participer l'ensemble des Villages et Foyers à une belle aventure.

La magie a de nouveau opéré pour « ACTION ENFANCE fait son cinéma » saison 2. Depuis septembre 2018, 300 étudiants de quatre écoles de cinéma (l'EICAR⁽¹⁾, l'ESRA⁽²⁾, 3iS⁽³⁾ et le CLCF⁽⁴⁾) se sont mobilisés pour ce projet hors du commun : la réalisation de 15 courts-métrages, de 4 minutes chacun, tournés dans nos 15 Villages et Foyers avec les enfants accueillis à La Fondation. L'occasion d'insuffler, dans chaque établissement, une dynamique positive et valorisante. « Ce concept original a été imaginé en 2018 pour célébrer les 60 ans de la Fondation. C'était un pari osé mais cela a fonctionné dès le départ. L'idée était de placer les jeunes au cœur de ce projet créatif, leur montrer que tout est possible si l'on s'en donne les moyens, qu'il faut croire en ses rêves. C'est cette dynamique positive qui a motivé de nombreux journalistes à relayer

le projet », explique Caroline Vigy, directrice de la communication d'ACTION ENFANCE. Point d'orgue de cette belle aventure humaine, la soirée de gala organisée fin mai pour la remise des prix au Grand Rex et qui a réuni, dans une ambiance très animée, les jeunes des Villages et Foyers, les équipes éducatives, des donateurs, le jury de personnalités, des politiques, des partenaires, des influenceurs, des journalistes... Au total, quelque 850 invités ! « Les enfants attendent cette soirée avec impatience : c'est leur moment, ils s'habillent pour l'occasion. Elle offre une belle image de la Fondation et permet aux donateurs, aux partenaires de rencontrer les jeunes et de matérialiser ce que nous mettons en place pour eux », poursuit Caroline Vigy.

Avec 58 retombées presse et un fort relais digital, ce projet est également un bon levier



pour intéresser les médias aux missions de la Fondation. « À la demande des enfants et des éducateurs, très motivés, nous avons décidé de repartir pour une saison 3, toujours sur le même concept. Il s'agit de créer un rendez-vous annuel, un véritable temps fort en interne mais aussi pour le monde du cinéma, les médias... afin de développer notre notoriété », conclut Caroline Vigy. ✕

(1) École internationale de création audiovisuelle et de réalisation.

(2) École supérieure de réalisation audiovisuelle.

(3) Institut international de l'image et du son.

(4) Conservatoire libre du cinéma français.



Le jury de la remise de prix, de gauche à droite : Alban Ivanov (humoriste), Christophe Barratier (réalisateur), Matthieu Madénian (humoriste), Olivier Nakache (réalisateur), Audrey Fleurot (actrice), Éric Tolédano (réalisateur), Eye Haidara (actrice) et Fabienne Carat (actrice).



150 enfants et adolescents acteurs

30 éducateurs référents mobilisés

170 scénarios reçus, 15 retenus

3 prix remis

 Plus d'infos sur aefaitsoncinema.org

PARTENAIRES

Ce projet et cette soirée n'auraient pas pu voir le jour sans le concours financier de nos 8 partenaires officiels. Un grand merci à eux.



LE CONTEXTE

► **En réponse aux enjeux** auxquels elle fait face et forte de son expertise dans l'accueil de frères et sœurs, les parcours de placement longs, l'accompagnement de jeunes sans soutien en sortie de placement et l'accompagnement des retours en famille, la Fondation a défini ses orientations stratégiques à cinq ans.

Validées par le conseil d'administration en 2018, elles se déclinent en quatre axes : consolidation des modes d'accueil, consolidation des parcours, intégration de nouveaux modes d'accueil et adaptation de l'organisation.

GARANTIR LA STABILITÉ et la relation

Répondre aux nouvelles demandes des Départements et apporter des solutions aux besoins toujours plus complexes des enfants et des jeunes placés au titre de la Protection de l'enfance. Face à ces défis, la Fondation a réinterrogé son dispositif et conçu de nouveaux services en parfaite cohérence avec son Projet.

COMPRENDRE.

Comment mieux prendre en compte la diversité des besoins des enfants placés et satisfaire aux attentes des Départements qui ont la charge de leur protection ? « La finalité de notre mission est de permettre la construction d'un lien d'attachement pour des enfants placés, en leur offrant la protection, la stabilité, le soutien affectif et éducatif qui les aideront à bien grandir. Avec ses maisons, le rythme de travail des éducateurs familiaux, le pro-

fessionnalisme bienveillant des adultes, l'accueil de type familial, le Village d'Enfants est l'outil éducatif qui rend possible notre mission. Mais ce trésor éducatif, nous pouvons le décliner sous d'autres formes que celle du Village d'Enfants », explique Marc Chabant, directeur du développement d'ACTION ENFANCE. S'appuyant sur son Projet et son modèle spécifique – l'accueil de frères et sœurs au sein de maisons par des éducatrices/teurs familiaux –, la Fondation a

élaboré un plan stratégique ambitieux, répondant aux divers besoins des Départements tout en restant aligné avec la raison d'être d'ACTION ENFANCE.

CONSOLIDER LES MODES D'ACCUEIL

— L'accueil de type familial, mis en œuvre dans les Villages d'Enfants et les Foyers d'adolescents, représente un socle d'expertise et d'expérience reconnu par nos partenaires.

Les jeunes accueillis à la Fondation



37 %

des enfants et des jeunes retournent en famille lorsqu'ils quittent la Fondation.



13 %

des jeunes sont accueillis dans un service de semi-autonomie

4 %

dans un service d'autonomie à la Fondation.



16 %

des enfants et des jeunes accueillis à la Fondation font l'objet d'un dossier MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées).

Une première orientation stratégique consiste à consolider ce socle en s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue. L'une des clés est d'assurer la cohérence entre l'intention éducative, sa mise en œuvre et ce qu'elle produit. La prise en compte de la parole des enfants, par exemple, est insuffisamment exploitée à ce jour. Si on ne les interroge pas, comment savoir que le souvenir que retient Thomas de son arrivée au Village d'Enfants de Cesson est cette peluche qui l'attendait sur son lit ou que Claire, Noémie, Adam et Steven ont détesté que l'on vienne les chercher à la sortie de l'école en minibus ?

Pour éviter de « penser à la place des enfants et des jeunes », la Fondation réfléchit à l'ouverture d'espaces neutres pour recueillir leur parole. Depuis quelques mois, elle a mis en place un cycle de rencontres thématiques avec des anciens des Villages d'Enfants et de Foyers. « La difficulté à se créer un réseau amical, en raison du cadre du placement et des règles de fonctionnement des établissements ressort très fortement », précise Julie Basset, directrice adjointe du développement. *Ne pas rentrer de l'école à pied avec ses camarades de classe, préférer refuser les invitations parce que la procédure d'autorisation est trop lourde, ne se déplacer qu'avec son éducateur... Ce fonctionnement sécurisant pèse à terme sur le capital social et l'autonomie des enfants.* » Cette parole des anciens accueillis est riche d'enseignements. La Fondation la sollicite notamment pour la conception de ses futurs Villages d'Enfants.

CONSOLIDER LES PARCOURS

— Un tiers des enfants et des jeunes placés dans nos établissements y sont accueillis pendant plus de 5 ans. Ils quittent les Villages, en moyenne, à l'âge de 14 ans.

« Entendre ce que les enfants et les jeunes pensent, ressentent, vivent au cours de leur placement est un sujet sur lequel nous devons progresser. »

JULIE BASSET, DIRECTRICE ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT

Nombreux sont ceux qui sortent à 18 ans des institutions de Protection de l'enfance sans espoir de retourner dans leur famille. Pour renforcer la cohérence de leur parcours, la Fondation souhaite diversifier ses modes d'accueil.

« Cela nous a amenés à répondre à l'appel à projets du Département d'Indre-et-Loire par une architecture de solutions totalement nouvelle », indique Jamel Senhadji, directeur du nouvel établissement chinonais de la Fondation. Pour ce territoire, la Fondation prendra en charge une cinquantaine d'enfants dans cinq structures complémentaires : un Village d'Enfants, un service d'accueil en semi-autonomie, un accueil de jour pour des jeunes en ➔

« Le placement doit être une chance pour les enfants en danger » —



« La Fondation a un positionnement unique dans le paysage de la Protection de l'enfance. Ce modèle est notre force. Établir une stratégie à moyen terme est essentiel pour répondre à l'évolution continue de la société et des besoins des enfants en danger. Cette réflexion nous permet d'interroger notre modèle qui répond bien aux besoins des enfants en parcours de placement long, de

renforcer notre expertise, de nous remettre en question, d'évaluer nos modes d'accompagnement... Nous nous donnons ainsi les moyens de valoriser notre modèle pour mieux le mettre au service des jeunes : accueillir encore plus d'enfants, offrir de nouveaux modes d'accueil... Il nous faut aussi développer davantage d'actions de communication, par exemple pour augmenter notre notoriété et ainsi nos ressources. Nous relèverons tous ces défis avec d'autant plus d'enthousiasme que nous sommes convaincus qu'ACTION ENFANCE a développé une expertise à partager utilement avec les pouvoirs publics en devenant un de leurs interlocuteurs de référence au niveau national et local. Et parce que nous avons la conviction que le placement ainsi conçu doit être une chance pour les enfants en danger. »

CATHERINE BOITEUX-PELLETIER,
VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
D'ACTION ENFANCE

Des annonces prometteuses pour le bien des enfants

Lors des Assises de la Protection de l'enfance, le 4 juillet dernier, le secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet, a précisé **les grandes orientations de la future stratégie gouvernementale pour la Protection de l'enfance.**

ACTION ENFANCE a relevé dans ces annonces des mesures que la Fondation soutient fermement, telles que :

- **systématiser les mesures d'accompagnement** des retours à domicile ;
- **renforcer l'écoute de la parole des enfants ;**

- **prévoir la possibilité** de cosaisir deux juges des enfants pour les mesures les plus complexes ;
- **clarifier les conditions de mise en œuvre de la délégation d'autorité parentale** en distinguant bien actes usuels et non usuels ;
- **favoriser les liens d'attachement et la constitution du capital social**, notamment par le développement de parrainages de proximité ;
- **accompagner les jeunes au-delà de leur majorité**, pour le logement et l'insertion sociale, les encourager dans la poursuite d'études supérieures s'ils le souhaitent et en ont les capacités.



Le 11 juillet dernier, Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, a souhaité visiter le Village d'Enfants d'Amboise afin de se rendre compte de la mission d'ACTION ENFANCE sur le terrain. Il a pu s'entretenir avec les enfants et les équipes éducatives sur leur quotidien et le fonctionnement d'un Village d'Enfants en présence de nombreux élus d'Indre-et-Loire : Corinne Orzechowski, préfète ; Jean-Gérard Paumier, président du Conseil départemental ; Philippe Chalumeau, Daniel Labaronne, députés ; Rémi Leveau, conseiller départemental et conseiller municipal d'Amboise.

→ rupture scolaire, un accueil pour des jeunes en situation complexe (voir ci-après) et un service d'autonomie pour les jeunes majeurs. « *L'originalité de ce dispositif est que les différentes structures sont coordonnées par une équipe de direction unique. Nous pourrions ainsi organiser le passage des enfants d'un service à l'autre plus sereinement. Inscrire plus fortement l'accueil de type familial dans les services de semi-autonomie et d'autonomie. Permettre à des*

jeunes de tester un début d'indépendance sans les éloigner des lieux ni des personnes qu'ils connaissent. C'est d'autant plus important quand d'autres frères et sœurs sont accueillis dans l'établissement. »

Cette convergence sur la question du parcours entre le schéma départemental de la Protection de l'enfance d'Indre-et-Loire et les axes stratégiques de la Fondation est également réfléchi avec les établissements d'Amboise et de Pocé-sur-Cisse.

Même logique de cohésion territoriale en Seine-et-Marne où le Village d'Enfants de Boissettes et le Foyer d'adolescents La Passerelle sont désormais unis sous une même direction. « *Lorsque cela est pertinent dans leurs projets individuels, les jeunes peuvent vivre leur placement à la Fondation avec plus de fluidité en intégrant le Foyer, plus adapté à leur âge et à leur mode de vie. Cela présente beaucoup d'avantages, en termes de suivi individuel et de maintien des liens avec les équipes éducatives* », estime Corinne Guidat, directrice du Village d'Enfants de Boissettes et du Foyer seine-et-marnais. Pour les jeunes qui en ont besoin, le dispositif ACTION+ prend la relève à tout moment après 18 ans. Moner Boulacheb, en charge de ce dispositif, rappelle que « *notre enjeu est d'éviter l'isolement et tout ce qui peut conduire à des situations de marginalisation et d'exclusion sociale. Nous serons désormais dans une logique territoriale au plus près des personnes, en respectant un principe fondamental, celui de la libre adhésion. Notre rôle est principalement d'aider les jeunes à accéder aux dispositifs de droit commun. Mais aussi d'être présent pour les conseiller, les orienter, les soutenir moralement et, au besoin, financièrement.* »

Le conseil d'administration a également donné mandat à ACTION+ pour intervenir avant la sortie des jeunes, en collaboration avec les Villages et Foyers. Mieux préparer la sortie de placement pour prévenir les situations à risque et faire savoir aux jeunes



Pour les enfants manifestant des troubles identifiés comme complexes —

NATHALIE AGAMIS, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS DE VILLABÉ ET DU DISPOSITIF MÉDICO-SOCIAL MÉRISTÈME, À ORSAY (91)

« **Comment améliorer la prise en charge d'enfants placés, en souffrance, sachant qu'il est très difficile de trouver rapidement des solutions de soins ?**

Avec le Dr Sylvie Méhaudel, pédopsychiatre et le Département de l'Essonne, nous avons conçu une structure de soins originale qui réunit en un même lieu, à Orsay, une douzaine de professionnels de santé dédiés aux problématiques de comportement des enfants accueillis dans les diverses structures de placement du Département.

Ces professionnels vont y réaliser les observations cliniques, des bilans, offrir des temps d'ateliers éducatifs ou thérapeutiques et rédiger le projet personnalisé de prise en charge éducative et/ou thérapeutique et/ou médicale. À l'issue de cet accompagnement de trois mois maximum, renouvelable, les enfants sont orientés au besoin vers des professionnels libéraux bien informés de leur situation. Cette structure pluridisciplinaire, intégralement financée par le Département de l'Essonne, a ouvert ses portes en juin 2019. La Fondation a accompagné la mise en route de ce dispositif et en assure l'évaluation et la gestion pendant les trois années d'expérimentation. »



« Faire avancer la cause » —

JOSEPH HERNJA, DIRECTEUR INNOVATION,
APPUI ET QUALITÉ D'ACTION ENFANCE

ACTION ENFANCE veut faire entendre sa voix, partager son modèle, influencer sur le débat public. Ses représentants ont été invités à présenter la contribution de la Fondation aux travaux sur la Protection de l'enfance dans les commissions parlementaires et gouvernementales*. La Fondation a concouru ainsi à deux des six groupes de travail lancés par le secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance, Adrien Taquet, sur les thèmes du Parcours en Protection de l'enfance et de l'Accueil de type familial. « Pour une fois, toutes les parties prenantes sont réunies autour

de la table pour confronter leurs attentes et leurs expériences, note Joseph Hernja, directeur Innovation, Appui et Qualité d'ACTION ENFANCE. Avec nos 750 places d'accueil, nous ne représentons qu'une petite partie de l'accueil de type familial en France, majoritairement incarné par les familles d'accueil. Pour notre part, nous avons des réflexions concrètes à partager et des réponses institutionnelles précises à proposer. »

* Mission d'information sur la Protection de l'enfance de l'Assemblée nationale, mission Adoption du Secrétariat d'État, tables rondes organisées par le sénateur Xavier Lacovelli.

qu'ils pourront toujours compter sur la Fondation, c'est cela aussi travailler à la consolidation des parcours.

INTÉGRER DE NOUVEAUX MODES D'ACCUEIL

— Dans les parcours de placement, les équipes éducatives sont souvent amenées à accompagner des enfants ou des jeunes présentant des troubles du comportement, momentanément déscolarisés ou en situation de rejet de tout ce qu'on leur propose. « Pour ces enfants en situation complexe, nous avons conçu une solution qui concilie leurs besoins et nos fondamentaux, à savoir préserver un accueil de type familial », expose Michel Delalande, directeur du Village d'Enfants d'Amboise. Situé en centre-ville et à faible distance du Village d'Enfants, un service d'accueil de situations complexes offre un lieu de vie pour des séjours d'apaisement, de remobilisation et de préparation à un retour au Village ou au Foyer d'origine. Un accueil spécifique de proximité y est mis en place comprenant un travail éducatif renforcé et un accompagnement thérapeutique adapté. Outre la collaboration avec les partenaires médicaux et médico-sociaux du département, les éducateurs familiaux s'ap-

« Éviter les orientations par défaut vers des structures hors de la Fondation, c'est aussi éviter les ruptures, les pertes de repères. » —

JAMEL SENHADJI, DIRECTEUR
DE L'ÉTABLISSEMENT DE CHINON

puieront sur leurs compétences particulières pour proposer des ateliers pédagogiques, éducatifs, artistiques, sportifs, etc. « Nous travaillerons le diagnostic et l'évaluation, dès la prise en charge en accueil de situations complexes, en vue de préparer le retour des jeunes dans leur établissement de départ avec le suivi qui convient », complète-t-il. Ils ne sont pas appelés à s'installer dans cet accueil. C'est une pause, un moment de répit qui leur est offert au sein de la Fondation. Trois services d'accueil de situations complexes

ouvrent à Chinon, à Pocé-sur-Cisse et à Amboise en septembre 2019.

Parmi les besoins émergents, figure également l'accueil de mères mineures. Le Département du Loiret a ainsi demandé à ACTION ENFANCE de réfléchir à un dispositif spécifique pour des mères mineures, enceintes ou avec leur enfant. Le Village d'Enfants d'Amilly a dédié l'une des maisons à ce nouveau service. « Nous accueillons trois jeunes mères et leur nouveau-né entourées par quatre éducatrices familiales. Notre objectif vise l'insertion professionnelle de la mère. Et, pour l'aider dans ce parcours, ses démarches, nous sécurisons la prise en charge de l'enfant », indique Corentin Martineau, chef de service Maison mère-enfant et du Dispositif d'apprentissage de l'autonomie. De la même façon, sur ce territoire, une deuxième équipe répond aux besoins d'insertion pour les 16-18 ans avec un accompagnement progressif vers l'autonomie au moyen de logements diffus situés en ville. Dans ce parcours, trois étapes sont possibles : l'appartement éducatif, la colocation et enfin l'appartement individuel, au plus près du projet scolaire ou professionnel de chacun. Il s'agit de sécuriser la sortie en la préparant en amont. Ces deux modes d'accueil sont complémentaires.

Autre innovation mise en place au sein de la Fondation : le Placement éducatif à domicile (PEAD). Cette mesure est prononcée par le juge. Il peut y avoir recours pour préparer

ou éviter le placement d'un enfant en institution. Au Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse, qui développe ce service, une maison est réservée à l'accueil temporaire de l'enfant en cas d'aggravation de la situation. Ce mode de placement peut également être utilisé pour accompagner le retour d'un enfant ou d'une fratrie au domicile, en travaillant avec les parents sur l'organisation, le suivi scolaire et médical, etc. « Mais, avertit Chérifa Chambazi, directrice du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse, nous l'exercerons en respectant les fondamentaux d'ACTION ENFANCE, c'est-à-dire avec une équipe éducative. »

Les six éducateurs familiaux dédiés pourront intervenir à domicile aussi bien pour instaurer un rituel de coucher pour les petits que pour favoriser le lever d'un adolescent sur le chemin de la déscolarisation, pour aider une mère désespérée face à la conduite alimentaire désordonnée de son enfant comme pour veiller à son suivi médical. Le PEAD concerne les parents, par le soutien à la parentalité, et l'enfant, au titre de sa protection. « L'éducateur veille à tout (re)mettre en ordre de marche, en s'appuyant sur les compétences parentales », souligne Chérifa Chambazi.

Avec cette offre diversifiée d'accueil et de protection, ACTION ENFANCE réaffirme sa mission auprès des enfants en danger en prenant en compte toutes les dimensions de la Protection de l'enfance. ☺

BRÉVIANDES (10)

Invités au Stade de France

Gâce au joueur de football professionnel Djibril Sidibé, originaire de Troyes, huit enfants et deux éducateurs familiaux du Village d'Enfants de Bréviandes ont pu assister, le 25 mars dernier, au match France-Islande au Stade de France. À l'issue

de la rencontre, les enfants ont été conviés à partager un repas, dans un salon privé du Stade de France, avec les joueurs et leurs familles. Un moment inoubliable. Un immense merci à Djibril Sidibé !

Kamel Difallah, Timmy Raulin,
éducateurs familiaux



« Une aventure
extraordinaire » —
HERKEL

« Merci au joueur
au grand cœur » —
CHRIST-EMMANUEL

« Une superbe
expérience » —
MINA



POCÉ-SUR-CISSE (37)

La ronde de Rotomagos

— Le 10 mars dernier, huit jeunes et deux éducateurs du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse ont participé à la 9^e édition de la course à pied « La ronde de Rotomagos » à Pont-de-Ruan. L'objectif était de faire découvrir une nouvelle activité sportive aux enfants alliant effort et persévérance. Pour y parvenir, ils se sont entraînés tous les dimanches, à compter du mois de décembre, dans le parc du Château de Pocé.

Le jour J, un premier groupe de quatre jeunes, les 8-10 ans, a pris le départ de la première course (1 200 m) alors que l'autre groupe, les 5-8 ans, a couru la seconde (800 m). Tous portaient fièrement un sweat fluo floqué au nom de la Fondation. La course débutant à 8 h 45, les huit jeunes et leurs éducateurs ont passé la nuit dans un gîte d'étape de la Métairie à Saché. Après la course, tous se sont dits partants pour renouveler l'expérience l'an prochain !

Sylvie Tur, chef de service

LÉON DE BRUXELLES

Un partenaire fidèle

Pour la 11^e année consécutive, ACTION ENFANCE a pu compter sur le fidèle soutien de Léon de Bruxelles. Du 1^{er} au 30 novembre dernier, la célèbre enseigne a proposé à ses clients un calendrier de l'Avent, vendu 3€, dans l'ensemble de ses restaurants. La totalité de la somme récoltée a été reversée à la Fondation. La chaîne a également incité ses fournisseurs à faire un don à la Fondation. Un grand merci à toutes et tous, clients, fournisseurs et équipes de Léon de Bruxelles pour ce précieux soutien.



MALAKOFF MÉDÉRIC HUMANIS ET ACADOMIA

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Aux côtés de la Fondation depuis 3 ans, Malakoff Médéric Humanis a décidé de prolonger son partenariat en 2019 pour soutenir ACTION+, la nouvelle formule du Service d'accompagnement de sortie de placement d'ACTION ENFANCE. Objectif : favoriser l'accès et le retour à l'emploi des jeunes en contribuant à financer formations, stages, permis de conduire, logements... Acadomia, très sensible à ce dispositif d'accompagnement des jeunes, poursuit également son mécénat cette année afin d'encourager les actions menées en ce sens. Au total, c'est près de 100 000 € qui ont été versés pour financer ACTION+. Un grand merci à eux !



malakoff médéric
humanis

ACADOMIA

SOISSONS (02)

“New York New York”

Q quatre jeunes filles âgées de 12 à 14 ans sont parties en séjour linguistique, lors des dernières vacances de la Toussaint, découvrir la grande cité de New York aux côtés de leurs deux éducatrices familiales. Ce projet avait pour but de perfectionner leur anglais et d'appréhender la culture américaine au travers d'un programme de visites ambitieux. Panorama sur la ville gigantesque du haut de l'Empire State Building, visites des musées d'Art moderne (MoMA) et de Madame Tussauds, promenade dans Central Park et son zoo, balade dans Wall Street et vue du pont

grâce à votre générosité



paroles de jeunes

“Ce voyage magnifique est le plus beau que nous ayons jamais fait.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce rêve. » —

ALEXANDRA, AUDREY, CHLOÉ ET LUCY

de Brooklyn magnifié par la nuit, shopping à Timesquare, comédie musicale... Les activités se sont enchaînées avec, en point d'orgue, un tour d'hélicoptère au-dessus de Manhattan et de la Statue de la Liberté. Un rêve devenu réalité pour ces jeunes filles qui ne sont pas près d'oublier ce voyage. ✨

Marine Bionaz et Charlotte Masset, éducatrices familiales

ORSAY ET VILLABÉ (91)

Deux visites officielles

— La rapporteure générale de la mission d'information sur l'Aide sociale à l'enfance et députée de la Nièvre, Perrine Goulet, a visité le 2 juillet dernier le tout nouveau dispositif de soins Méristème mis en place à Orsay et le Village d'Enfants de Villabé. Cette visite s'est déroulée en présence notamment du Président

et du directeur général de la Fondation. Le 8 juillet, la députée des Hauts-de-Seine, Bénédicte Pételle, suppléante d'Adrien Taquet et membre de la commission d'information sur l'Aide sociale à l'enfance est, à son tour, venue rendre visite au Village d'Enfants de Villabé. L'occasion pour ces deux parlementaires d'échanger avec les équipes éducatives, et les enfants présents, sur leur quotidien et le fonctionnement d'un Village d'Enfants. ✨



LA PASSERELLE (77)

Café philo

grâce à votre générosité

— Dans le cadre du partenariat avec Acadomia, le professeur de français et de philosophie, qui intervient depuis deux ans auprès des jeunes du Foyer d'adolescents La Passerelle, et l'équipe éducative du SAEVA (service des appartements partagés), ont mis en place un Café philo. Cet atelier s'adresse à tous les jeunes du Foyer motivés par la démarche. Un groupe de 8 à 12 passionnés, encadré par un éducateur, débat sur un sujet (la liberté, la vérité, le sens de la vie...) alimenté en références, en citations et en théories par le professeur. Le principe est d'apprendre à argumenter sur un sujet, à construire un discours, à écouter l'autre, à relier sujets abstraits et exemples concrets. Au-delà de ces apprentissages, les vertus de ce projet sont nombreuses : se détacher de ses problèmes pour réfléchir sur le monde qui nous entoure, mieux connaître les autres jeunes mais aussi les adultes, prendre confiance en soi, en ses idées et, bien sûr, passer un moment de convivialité car la séance se termine toujours par un petit repas très animé. Quatre séances ont eu lieu l'an passé et, cette année, l'équipe en prévoit six. ✨

Alexandre Fort, chef de service

SIGNIFY

Une visibilité dans les grandes enseignes

Le leader mondial de l'éclairage, Signify (ex-Philips Lighting), a mené une opération d'envergure entre octobre et décembre derniers au profit de la Fondation. Des cornes avec des informations sur ACTION ENFANCE, ont été mis en place dans 400 points de vente (grande distribution, bricolage). Pour tout pack d'ampoules acheté, 1 € était reversé à la Fondation. Ainsi 50 000 € ont ainsi été récoltés. Merci aux acheteurs, aux enseignes et à l'équipe de Signify qui a travaillé sur ce beau projet.

Signify
the meaning of light



SOLITAIRE DU FIGARO

Créer une belle histoire



grâce à
votre
générosité



L'histoire de Loïck Peyron avec ACTION ENFANCE a commencé il y a un an, à l'occasion de la Route du rhum 2018. Le célèbre navigateur courait alors sur *Happy*, petit trimaran portant les couleurs de la Fondation. Elle s'est poursuivie en juin dernier avec sa participation à la Solitaire du Figaro à bord du Figaro Bénéteau 3 ACTION ENFANCE. « Loïck est un formidable ambassadeur. Il est très impliqué, à l'écoute de nos besoins. C'est un modèle pour les enfants, nos équipes éducatives, nos partenaires. Il nous permet de renouer avec l'univers de la voile ancré dans l'histoire de la Fondation », souligne Caroline Vigy, directrice de la communication d'ACTION ENFANCE. Issu d'une famille nombreuse et père de quatre enfants, le skipper se montre très touché par la mission de la Fondation. « Garder les frères et

sœurs ensemble, il n'y a pas mieux. Cela me parle beaucoup. Depuis le début de l'aventure, j'ai rencontré beaucoup d'enfants dans leur Village et à Saint-Malo, au baptême du bateau à la Trinité-sur-Mer. Certains d'entre eux sont même venus naviguer à bord au Pouliguen. La mer, c'est une excellente école de vie. La plupart des jeunes n'avaient jamais mis les pieds sur un bateau ! »

À bientôt 60 ans, après quatre tours du monde et de nombreux trophées, Loïck Peyron est aujourd'hui fier de transmettre son savoir-faire, sa passion, ses valeurs. « Sur cette saison du Figaro, j'étais le doyen. Les plus âgés, supposés plus expérimentés, servent de référence aux plus jeunes. En mer, je n'avais pas besoin de gagner pour créer une belle histoire. L'idée c'était de partager. »



Merci à nos partenaires qui ont soutenu financièrement cette opération.

CVS
AVOCATS

Loire
Atlantique

BUGAL
le garde-corps

Prix Littéraire
ACTION ENFANCE

ÉVÉNEMENT

Les 20 ans du Prix Littéraire

grâce à
votre
générosité

Depuis 20 ans, le Prix Littéraire permet aux jeunes accueillis à la Fondation de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de la lecture. Cette année, la remise du prix s'est déroulée à la Grange de Meslay, en Touraine.

— Pour sa 20^e édition, le Prix Littéraire de la Fondation a battu tous les records : 500 enfants inscrits, 30 correspondants (éducateurs référents), 365 jours de préparation, de nombreuses sorties organisées... « Durant toute l'année, ce projet permet aux enfants de lire un maximum d'ouvrages (BD, romans, albums, mangas...), pour le plaisir, hors du contexte scolaire. Cette ouverture sur le monde est essentielle : elle les aide à s'évader, à penser par eux-mêmes, à acquérir du vocabulaire... », précise Sylvie Lebourg, responsable du projet Prix Littéraire. Pour clôturer en beauté cette année de lecture et de découvertes, une journée festive a rassemblé, le 8 juin dernier, plus de 700 convives à la Grange de Meslay, en Touraine (dont les 500 enfants inscrits au Prix Littéraire). Au programme de cet événement placé sous le signe du merveilleux et du fantastique : un goûter pantagruélique, des costumes créés par les équipes, des animations culturelles, une *battle* de danse, un défilé de mode, une soirée dansante... Et, en guise de final, un magnifique feu d'artifice ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition. »





La Vienne



Zoom sur le Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes



48
enfants accueillis



17
fratries

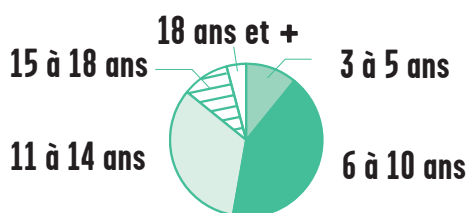


Ouverture
8 août 2016



Réussites

- Ateliers « mini-Ferme » et « pêche » en partenariat avec le lycée La Perrière et la société de pêche de l'étang de Guesnes.
- Participation de 12 jeunes au voyage humanitaire au Togo en lien avec les services du Département de la Vienne.
- Création d'un livre-objet et d'une exposition à la mairie et à l'hôtel du Département avec l'association Chantier public, le photographe Mauju et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.
- « Espace de vacances » dans un camping à proximité du Village pour les jeunes qui ne peuvent partir en séjours extérieurs.



4
enfants

accueillis depuis
moins de 2 ans

44
enfants

accueillis depuis
l'ouverture (3 ans)

Droits d'hébergement

13

enfants
dorment plus
d'une fois/mois
chez leurs parents

5

enfants
dorment moins
d'une fois/mois
chez leurs parents

30

enfants
ne dorment
jamais
chez leurs parents

Projets 2019

- Accueil au Village de la troupe de théâtre des jeunes Togolais (voir ci-contre).
- Développement du parrainage de proximité en lien avec l'Association Vienne Parrain Mairaine.
- Mise en place, avec Acadomia, de petits groupes par niveau durant le « temps des devoirs ».
- Délocalisation d'une maison à Poitiers pour assurer le suivi des jeunes scolarisés dans cette ville (lycées et IME).

3 questions à

BRUNO BELIN,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA VIENNE

Quels sont les enjeux de la Protection de l'enfance dans votre Département ?

— Bruno Belin : Dans la Vienne, environ 1 000 enfants bénéficient d'une mesure de Protection de l'enfance pour 450 000 habitants, 2/3 pour carence éducative, 1/3 pour maltraitance. Ce chiffre est constant depuis des années mais toujours trop important. Parmi ces enfants, nous comptons beaucoup de fratries. D'où l'importance d'avoir des établissements permettant de regrouper les frères et sœurs afin qu'ils ne subissent pas de double peine. Nous notons également que les jeunes entrent plus âgés dans le système de l'ASE, ce qui s'explique notamment par les mesures de prévention mises en place. Autre constat, les familles d'accueil partent progressivement à la retraite et nous avons du mal à en recruter de nouvelles. Nous devons donc continuer à accroître le nombre de places dans les structures d'accueil.

Quels sont les projets en cours avec le Village de Monts-sur-Guesnes ?

— B. B. : Il y a des projets à court terme et d'autres à plus long terme. Cette année, nous avons par exemple travaillé ensemble pour une mission d'une semaine au Togo. Douze jeunes et leurs éducateurs se sont ainsi rendus sur place, pendant les vacances de Pâques, en présence du directeur général de la Fondation et d'une délégation départementale. J'étais également du voyage. L'idée est à présent de recevoir les jeunes togolais au Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes du 24 octobre au 1^{er} novembre 2019. À l'horizon 2021, afin d'augmenter le nombre de places disponibles, nous envisageons de créer une unité pour les adolescents, à Poitiers, avec des appartements en semi-autonomie. Soit un maximum de 14 places au total. Les discussions sont en cours.

Quelle est la nature de votre partenariat avec ACTION ENFANCE ?

— B. B. : Nous avons de très bonnes relations. J'ai contacté la Fondation en avril 2012 pour construire ensemble ce projet de Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes. Associations sportives, écoles... Les enfants sont aujourd'hui parfaitement intégrés dans ce petit village rural de 900 habitants.

Un parrainage pour voir plus loin



À Villabé, la famille Roland s'implique bénévolement, depuis des années, dans la vie de Mahdi, un jeune mineur non accompagné. Si ce parrainage apporte beaucoup au jeune et au couple qui l'accueille régulièrement, il est également source de richesse pour le Village d'Enfants de Villabé et pour les éducateurs familiaux.

C'est une belle histoire... Mahdi a 4 ans lorsqu'il arrive en France avec ses frères, on ne sait comment, on ne sait d'où. Les jeunes mineurs non accompagnés sont très vite scolarisés. Mahdi, le plus jeune, est en maternelle. Madame Roland, alors directrice d'école, attentive aux situations de chacun de ses élèves, repère cet enfant et ses frères. Touchée par leur histoire, elle s'en occupe bénévolement avec d'autres enseignants. Elle continue de les suivre quand ils sont accueillis, en 2012, au Village d'Enfants de Villabé. Mahdi est alors âgé de 7 ans. « Monsieur et Madame Roland, un couple de jeunes retraités aujourd'hui, a demandé à l'époque à l'ASE* des droits de visite et d'hébergement pour les enfants dès leur arrivée au Village, puis pour Mahdi en particulier, un an après. Mahdi se rend chez eux tous les mercredis, certains week-ends, durant une partie des vacances scolaires. Il a toujours eu sa place au sein de la famille. Il connaît les enfants du couple, les petits-enfants... », raconte Nathalie Agamis, directrice du Village d'Enfants de Villabé.

Investis depuis des années dans la vie du jeune garçon, Monsieur et Madame Roland demandent en 2017 le statut de « famille de parrainage ». Ils l'obtiennent rapidement mais non sans mal. « Ce statut leur permet surtout d'être connus et reconnus par les interlocuteurs extérieurs, les partenaires et

d'intervenir dans la vie du jeune en lien avec le Village d'Enfants », poursuit Nathalie Agamis.

UN REGARD COMPLÉMENTAIRE

— La famille Roland n'a jamais perdu le contact avec Mahdi qu'elle a connu tout petit. Au fil du temps, un lien s'est créé. Le jeune homme a aujourd'hui 14 ans. Il est collégien. Et la belle histoire continue pour lui : le couple, aidé par l'équipe de Villabé, vient de solliciter le Département pour obtenir un agrément en tant que Famille d'accueil. « Monsieur et Madame Roland se préoccupent de l'avenir de Mahdi après son placement au Village d'Enfants. Et Mahdi se projette depuis longtemps au-delà du Village dans une vie avec eux », se réjouit Nathalie Agamis.

Ce parrainage constitue également une aide précieuse pour l'établissement. « Mahdi est un adolescent calme mais il a eu des moments de doute. Il s'interroge parfois sur son histoire, son passé. Pouvoir travailler et échanger avec la famille de parrainage apporte beaucoup au Village ainsi qu'aux éducateurs. Le jeune garçon s'exprime différemment avec la famille et dans un autre environnement. Nous échangeons donc régulièrement ensemble et travaillons tous pour lui dans un même sens : nous le soutenons », conclut Nathalie Agamis. ☘

* Aide sociale à l'enfance.

« Quand il part en vacances avec la famille Roland, Mahdi retrouve ses amis sur place. Cela lui permet aussi de développer son capital social à l'extérieur du Village. » —

NATHALIE AGAMIS,
DIRECTRICE DU VILLAGE
D'ENFANTS DE VILLABÉ

NB : Pour des raisons de confidentialité, les nom et prénom de cet article ont été modifiés.

ENVIE DE TRANSMETTRE

LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Anticiper pour mieux se protéger

« Qu'advientra-t-il de ma personne et de mes biens lorsque je ne serai plus en état de tout gérer ? ». Cette question nous parvient souvent.

Pour vous rassurer, sachez qu'il existe une alternative à la mesure judiciaire de curatelle ou de tutelle, consistant à mettre en place un « mandat de protection future ».

De manière très concrète, ce dispositif vous permet d'organiser à l'avance votre propre protection en choisissant la personne qui sera chargée de s'occuper de vous et de vos biens lorsque vous ne pourrez plus le faire, en raison de votre âge ou de votre état de santé.

La mise en place de ce « mandat de protection future » reste simple.

- Le choix de la personne que vous désignez en qualité de mandataire est libre. Le mandataire peut être toute personne de votre entourage affectif, familial ou professionnel. Il vous revient de décider quel sera l'objet précis de sa mission : la protection de votre personne (vie personnelle, santé, loisirs etc.), celle de votre patrimoine, ou les deux. Deux personnes différentes peuvent ainsi être désignées.

- L'acte peut être conclu devant votre notaire (acte authentique) ou non (acte sous seing privé). Du choix de la forme de l'acte dépend l'étendue des pouvoirs du mandataire. Si l'acte est notarié, le mandataire peut accomplir toutes sortes d'actes (acte d'administration ou actes plus importants telle la vente de vos biens). Si l'acte est sous seing privé, ses pouvoirs sont limités à la gestion administrative et courante de vos affaires.

Nous ne saurions trop vous conseiller de réaliser cet acte devant votre notaire. Celui-ci a, à la fois, un rôle de conseil – l'objectif étant de réaliser un mandat adapté à votre situation –, et un rôle de garant de la bonne exécution de ce mandat. Le notaire informe par exemple le juge de tout acte qui lui semblerait anormal ou contraire à votre volonté initiale.

Enfin, la protection est dite « future » car, une fois le mandataire choisi et l'étendue de ses pouvoirs déterminée, l'acte est conservé jusqu'à sa mise en œuvre. ☺

un conseil

sur les legs, les donations et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

- Par courrier : ACTION ENFANCE – Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par e-mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE DES
RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS –
DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD
RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS



Chers amis,

L'année 2019 est loin d'être terminée, mais nous pouvons déjà vous annoncer que vous êtes de plus en plus nombreux à vous mobiliser aux côtés d'ACTION ENFANCE et des Villages d'Enfants. En effet, nous avons constaté depuis le début d'année une nette augmentation du nombre de marques d'amitié exprimées par courrier ou par téléphone. Ceci nous encourage réellement et nous fait constater que notre action auprès des enfants et des adolescents accueillis dans les Villages et Foyers inspire et engage. Croyez-le bien, ces marques de soutien sont autant de signaux forts de reconnaissance et d'encouragement – elles sont vraiment importantes pour nous tous, merci !

Votre présence manifestée également par des dons nous renvoie à l'engagement que la Fondation a envers chacun de nos donateurs : vous informer au mieux de nos projets et de leurs avancées, partager avec vous des témoignages de professionnels de terrain ou de bénéficiaires et être transparents sur nos comptes. Nous souhaitons par ailleurs faire vivre l'esprit associatif qui était très fort au moment de la création de ce qui était à l'époque le « Mouvement pour les Villages d'Enfants », en rapprochant autant que possible de nos donateurs les actions menées dans les Villages. Nous avons donc pris le parti cette année d'entrer davantage en contact avec vous pour atténuer la distance nécessaire qui existe entre « le terrain » et vous.

Comme vous pouvez le lire dans ce *Grandir Ensemble*, nos projets sont aussi nombreux que structurants pour l'avenir d'ACTION ENFANCE. Ils traduisent le dynamisme de la Fondation et l'envie de faire plus, mais surtout de faire mieux. Mieux pour les enfants, dans le respect de leur identité, mieux pour leur avenir, mieux pour leur vie tout simplement. Nous ne le répéterons jamais assez, ce travail de qualité n'est possible que grâce à tous ceux et celles qui nous font confiance et qui nous soutiennent. Autrement dit, ces projets ne pourraient voir le jour sans vous tous. Votre soutien, votre amitié et votre générosité sans cesse renouvelés rendent tout cela possible. Un grand merci pour votre présence à nos côtés. ☺

Un dispositif départemental de Protection de l'enfance

Lorsqu'un juge prononce une mesure de placement, il confie l'enfant ou la fratrie au Président du Conseil départemental qui, à son tour, le confie à ses services. L'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Département devient alors le « service gardien » de l'enfant. Il lui trouvera le lieu d'accueil qui correspondra le mieux à ses besoins.



Le foyer départemental de l'enfance

Établissement public, géré par le Département, il assure l'accueil d'urgence des enfants juste après la décision du juge. Il a vocation à accueillir les enfants pendant quelques mois, le temps d'un retour en famille ou d'une orientation vers un lieu de placement plus pérenne. L'accueil est généralement assuré au sein d'unités de vie d'une douzaine d'enfants, organisées par tranche d'âge. La plupart des foyers départementaux comprennent une pouponnière, où sont accueillis spécifiquement les tout-petits. ☺



Les familles d'accueil

Ce sont des personnes qui ont le statut d'assistants familiaux, agréés et salariés par le Conseil départemental, et qui accueillent à leur domicile des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance. L'agrément leur permet d'accueillir de 1 à 3 enfants maximum par personne agréée suivant la place dont elle dispose. ☺



Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)

Elles sont gérées par des structures privées non lucratives (associations, fondations...) mandatées par les Départements qui les financent via un prix de journée (par jour d'accueil et par enfant). Ce prix couvre les frais de fonctionnement de l'établissement. Les MECS sont organisées en unités de vie de 10 à 12 enfants, par tranche d'âge. L'accompagnement est assuré par différentes catégories de professionnels : éducateurs, maîtresses de maison, surveillants de nuit, chauffeurs... ☺



Les Villages d'Enfants

Ils tiennent à la fois des caractéristiques de la famille d'accueil et de la MECS. Il s'agit d'accueillir, en lotissement de maisons individuelles, un nombre d'enfants limité à six par maison, sans logique de tranche d'âge, afin de permettre aux frères et sœurs de grandir sous le même toit, entourés par des éducatrices/teurs familiaux qui intègrent l'ensemble des fonctions parentales et sont présents plusieurs jours et nuits de suite auprès des enfants. Ces éléments constituent un mode d'accueil de type familial, centré sur le partage du quotidien et l'attachement, qui se rapproche de la logique d'une famille d'accueil. ☺



Des modes d'accueil destinés aux adolescents

Ils se présentent généralement sous trois formes :

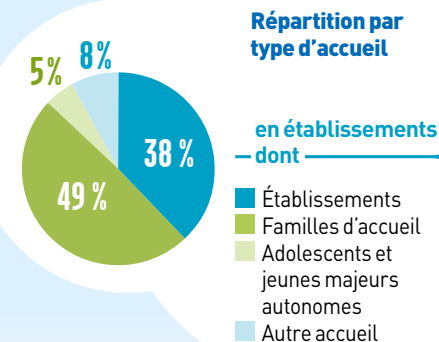
Un dispositif de semi-autonomie accueillant les jeunes dans un hébergement collectif (chambre dans un foyer, maison de 6 à 8 jeunes...) avec une équipe assurant une permanence éducative 24 h/24.

Un dispositif d'autonomie, logeant les jeunes dans des appartements diffus situés en ville avec le soutien d'une équipe éducative basée dans un foyer à proximité.

Un lieu de vie accueillant des adolescents en situation complexe (trouble du comportement, déscolarisation, difficulté à vivre dans un collectif...) en petit effectif (5 à 7 maximum) accompagnés 24h/24 par les mêmes éducateurs plusieurs jours consécutifs. Ils proposent des activités qui permettent une remobilisation des jeunes (scolarité adaptée, découverte de métiers...).

Il existe également des dispositifs d'accueil de mères mineures ou de jeunes mères majeures avec enfants. ☺

LES ENFANTS PLACÉS EN CHIFFRES



75 % en MECS*

18 % en foyers de l'enfance départementaux et pouponnières

Source DREES, *Études & Résultats*, septembre 2016 (n° 0974) enquête sur les enfants accueillis en établissement à fin 2012.
* Maison d'enfants à caractère social.

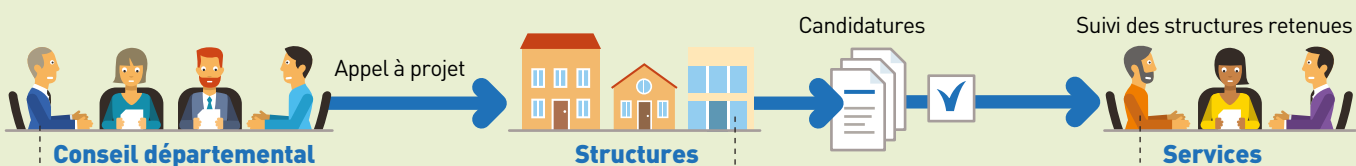
4,5 % en lieux de vie

2,5 % en Villages d'Enfants



Retrouvez cette infographie sur www.actionenfance.org

LIEN ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES STRUCTURES DE PLACEMENT



Les élus du Conseil départemental, notamment le président et le vice-président en charge de la Protection de l'enfance :

- Ils élaborent un schéma pluriannuel qui définit la politique de Protection de l'enfance du Département. Celui-ci fixe des orientations et identifie, le cas échéant, les besoins de places d'accueil non satisfaits. Le Conseil départemental publie alors

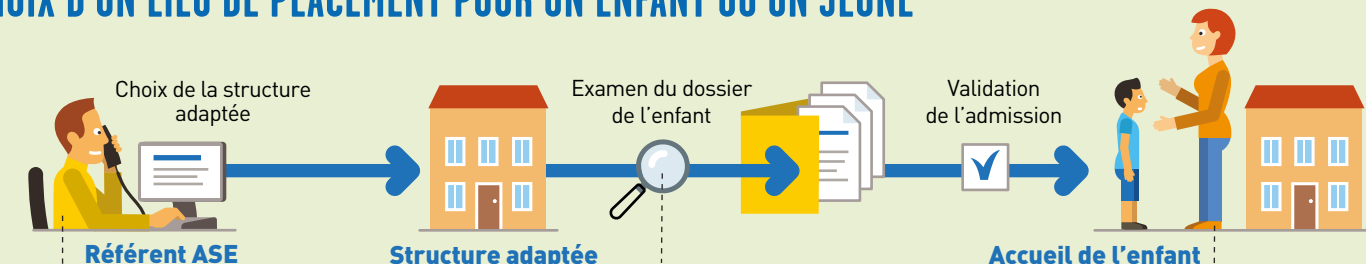
un appel à projets, auquel toute structure intéressée peut répondre.

- Après étude des dossiers, les projets sont classés et le président du Département acte le choix final. La structure retenue reçoit un arrêté d'autorisation lui permettant d'ouvrir le lieu d'accueil puis un arrêté d'habilitation l'autorisant à accueillir des enfants confiés par l'ASE.

Les services de la Direction enfance famille :

- Service établissement et tarification : il gère les liens avec l'établissement avant et après son ouverture. Ce service négocie le budget annuel de l'établissement, suit les démarches d'évaluation, de conformité...
- Service de l'Aide sociale à l'enfance : il se charge des enfants confiés au Département par le juge, des démarches d'admission et du suivi de chaque situation.

CHOIX D'UN LIEU DE PLACEMENT POUR UN ENFANT OU UN JEUNE



Lorsqu'un enfant ou une fratrie est confié à l'Aide sociale à l'enfance, un travailleur social du Département, souvent nommé « référent ASE », prend contact avec la structure qui lui paraît la plus adaptée pour envisager une admission.

Il transmet à l'équipe le dossier de l'enfant, qui comprend documents d'identité, dossier médical et scolaire, jugement d'assistance éducative et parfois les synthèses rédigées par les lieux de placement antérieurs.

Si l'équipe de direction est en mesure d'accueillir l'enfant, selon les places disponibles, et que son projet d'accueil permet de proposer des conditions adaptées aux besoins de la situation, l'admission est validée et l'arrivée de l'enfant s'organise.



Votre don fait la différence

Offrez aux enfants accueillis dans nos Villages un cadre unique pour grandir

Depuis plus de 60 ans, nous permettons à des frères et sœurs, placés suite à des maltraitements ou de graves négligences, de grandir ensemble dans nos Villages d'Enfants.

Ce modèle d'accueil si singulier, nous le renforçons jour après jour grâce à vous. Vos dons participent grandement au quotidien de ces frères et sœurs ayant connu des drames et pour qui l'accueil dans un cadre de vie bienveillant et stable est indispensable à leur reconstruction. Aujourd'hui, grâce à vous, au sein de nos 15 Villages et Foyers (dont 2 projets en cours), des éducatrices/teurs familiaux, figures d'attachement pour ces enfants en manque de repères, partagent leur quotidien avec passion. Plus de 760 enfants et adolescents peuvent ainsi grandir dans un cadre de type familial, chaleureux et serein, pour reconquérir leur enfance.

Faire un don pour les Villages d'Enfants, c'est offrir, à toujours plus d'enfants ayant connu des drames, une chance de se reconstruire.

Pour en savoir plus,
contactez notre
**Service Donateurs au
01 53 89 12 34**

Merci de faire votre don sur **ACTIONENFANCE.ORG**
Ou par chèque à l'ordre d'**ACTION ENFANCE**

Fondation ACTION ENFANCE, 28 rue de Lisbonne, 75008 Paris